

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 13

Artikel: Gringale et son gilet a mandze
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† M^{me} Louis MONNET

Notre ami, M. Julien Monnet, vient d'être atteint dans ses affections les plus tendres : il a eu la douleur de perdre son excellente mère, décédée mercredi dernier.

Avec M^{me} Louis Monnet s'en va non seulement une femme vaillante et bonne, mais encore celle qui fut sans cesse le soutien moral du *Conteur vaudois*. Elle suivait de tout son cœur les travaux de son mari, puis de son fils ; souvent même elle les inspira. Si elle l'eût voulu, elle aurait écrit des choses charmantes, car elle avait l'esprit fin et pénétrant ; mais, vraie Vaudoise, elle était de ces mères sensées et modestes, qui n'aiment pas à attirer l'attention et ne croient pas déchoir en se consacrant exclusivement à leur foyer.

Le souvenir de M^{me} Louis Monnet demeurera gravé chez tous ceux qui eurent le privilège d'être admis dans son intimité, notamment chez les collaborateurs de notre journal, qu'elle entourait de son affectueuse sympathie. Nous sommes certain qu'ils prennent part, comme nous, à la cruelle affliction de M. Julien Monnet et de sa sœur, M^{me} Eugénie Monnet. V. F.

POUR DEVENIR UN BON LIEUTENANT

Au moment où commencent les cours de répétition de nos milices, il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire quelques passages des instructions « pour les lieutenants », rédigées, il y a plus de cent ans, par Lanther, ministre de la guerre de la République helvétique. Les voici :

« Comme sous le règne de la loi, les places dans l'état militaire de la République ne seront plus l'apanage du préjugé et de l'intrigue, et que la vertu, le talent et le mérite seuls auront droit d'y prétendre, il est à supposer que le militaire, élevé au grade d'Officier, sera parfaitement au fait des devoirs imposés aux grades inférieurs, et que non-seulement il saura les remplir tous exactement, mais qu'il sera même en état de pouvoir les enseigner à ses inférieurs.

» L'officier doit se regarder comme le père du soldat, comme le défenseur de ses droits ; il est institué exprès pour cela par la Loi et par le Gouvernement ; sa conduite publique et privée doit sans cesse porter cette empreinte ; elle doit servir de modèle à ceux de ses inférieurs qui aspirent au même avancement.

» L'intérêt qu'il prendra à leur bien-être est la route la plus sûre pour acquérir leur estime, leur confiance et cette considération, base du bien du service.

» Il doit par conséquent s'interdire avec ses inférieurs tout propos, tout acte qui puisse engendrer la familiarité et avec elle le mépris ; il doit savoir que le sot orgueil et la familiarité sont deux écueils également dangereux et que l'Officier doit soigneusement éviter dans sa conduite avec ses inférieurs.

» Dans ses conversations avec eux, il doit observer cette amabilité, cette franchise, cette bonté paternelle, qui savent si bien gagner les coeurs et ramener même les hommes égarés par leurs passions dans la route du devoir.

» Le reproche réfléchi d'un bon chef produit ordinairement plus d'effet que la brusquerie et la punition.

» Le même principe doit guider l'Officier, lorsqu'il instruit ses inférieurs dans leurs devoirs à remplir, soit dans leurs chambres, soit à l'exercice ou à quelqu'autre service. Il doit

seulement y joindre la fermeté dans les cas requis et ne point permettre qu'un ordre donné reste sans exécution, ou soit exécuté mollement. »

Aux discoureurs. — C'était dans un banquet ; un monsieur prononçait un discours un peu diffus, assaisonné de grands mots à effet, lit-on dans la *Feuille d'Avis de La Vallée*. Quand il eut terminé, un bon paysan se tourna du côté de son voisin avec une figure effarée, mais malicieuse et lui dit en bon patois :

— *Tot parai l'ein sà rudameint long ! on ne compreind pa on mol de cein que de !*

GRINGALE ET SON GILET A MANDZE

N'est pas po rein qu'on lâi desâi Gringale à clî corps. Crâio que sè lavâve jamé lè pî que quand sè solâ étant trâo petit. Sè man, on arâi djurâ que lâi avâi met dâi metanne. Avoué cein que l'êtaï barbû quemet Moïse qu'on vayâi lo potré dein lè lâivro dâi z'autro iâdzo, et que sè copâve lè cheuve on iâdzo ti lè dou z'an. Vo cognâite l'hommo et, ora, vo vu racontâ l'histoïre. Vo dio cein de clî corps po que vo veni pas mè dere quemet l'ê oû dâi coup : « Marc à Louis no raconte rein que dâi dzanlye. » Cllia zique l'ê onna veretabllia.

Sti tsautain — lâi à dza la dou z'an (sa vatsé n'avâi pas oncora fê son trâisiemo vî et ora l'ê portenta dau cinquième) — Gringale vegnâi de lietta dau blliâ pè la Mollie-âi-Renaille. Fasâi onna chaleu à fêre châ dâi fontsî. Quemet passâve vè lo rio, à n'on got dè coûte lo bosson, mon Gringale que l'êtaï tot d'epourent de tsaud avoué sa grocha barba et sa puchenta tignasse, lâi vint l'idée de sè betâ on bocon dedein lo got po sè rafraitsi. Sè dèvite dan, trâi son gilet à mandze, sa tsemise, sè solâ et sè tsausse et via dein lo rio. Quand fut prau refraidsi, remet sè solâ, sè tsausse, sa tsemise. Quand l'eut tot cein belliâ, tserfet son gilet à mandze, mâ pas moyan : Iô d'au diâblio avâi-te bin pu passâ ? Pas mè de gilet à mandze que de senaille à n'on bâo. Reva tsi l'i tot mau conteint iô raconte l'affére à sa fenna qu'ein fut tota motsetta. Mâ, l'a falu passâ perquie, lo gilet êtaï via ! Prau su que lâi avâi êtaï robâ tandu que sè bâgnive. Salut lo gilet à mandze !

Onn' annâie aprî, Gringale repassâve à la mîma pliâce et fasâi la mîma chaleu. Lâi revint dan la mîm' idée que l'an passâ, de sè reinfatâ on bocon dein lo got.

Quand l'ê que fut redfro et que sè fut revetu, ie châote tant qu'à l'ottô, iô trâove assebin sa fenna :

— Suzon, que lâi fâ, mè su bagnî vouâ et, peinsa tè vâi, i'ê retrovâ mon gilet à mandze.

— Mâ, quaise-tè ! iô d'au diâblio l'a-to rezu ?

— Peinsâ-té vâi cliaque : sti an passâ quand su z'u à l'iguie lo premi coup, quand mè su revetu l'avé met dèzo ma tsemise, quemet onna camisole, et l'ê retrovâ vouâ quand mè su bagnî ! Quinta tchance !

Allâ-vô oncora mè dere dzanliâo ?

MARC A LOUIS.

On est là ! — C'était samedi dernier, sur la Riponne. Un citadin aborde un paysan, vert et plaisant encore sous les ans accumulés sur sa tête.

— Eh ! bonjour, père François, quelle chance de vous rencontrer. Vous vous portez comme le pont Neuf.

— Oh ! monté oui, ça ne va pas encore trop mal.

— Quel âge avez-vous ?

— Huitante-trois, bien sonnés.

— Vous ne voulez jamais mourir !

— Oh ! je suis pas pressé ! D'ailleu, quand le bon Dieu aura besoin d'un homme de sorte, y veut assez m'appeler. On est là !

HISTOIRE TOUTE SIMPLE

ET DE TOUS LES JOURS

Je possède une vieille tante célibataire, brave et digne femme, la crème des poires-beurées. Ma tante Sophie est membre dévoué de plusieurs associations philanthropiques, de bienfaisance, de relèvement, etc. Elle fait donc partie de la *Société protectrice des ourriers sans travail*.

Dernièrement, un chemineau se présenta à à sa porte, sortant, disait-il, de l'hôpital où l'on n'avait pu le guérir d'une longicostalgie chronique, incurable d'ailleurs.

— Alors, mon pauvre homme, lui dit la digne femme, vous êtes sans ressources ?

— Voui, répond l'autre, voilà dix-huit ans que je cherche du travail et je peux pas en trouver.

— Eh bien, venez avec moi, lui répliqua ma bonne parente, j'ai de quoi vous occuper et vous receverez un écu pour votre salaire.

— C'est que je peux pas travailler quand j'ai le ventre vide, j'ai pas le cœur à l'ouvrage.

— Oh ! le pauvre malheureux ! s'écria tante Sophie, vous avez faim et vous ne me le dites pas !

Et courant à sa cuisine, elle lui prépara un petit dîner comme elle sait les faire. Les dix-huit ans que l'homme avait passé à chercher du travail lui avaient donné un appétit de loup, car il mangea comme quatre et ne laissa rien du contenu des nombreux plats que ma tante lui avait apprêtés. La bonne vieille poussa la condescendance jusqu'à lui offrir le café (sans liqueur, parce qu'elle est tempérante).

— Eh ! bien, vous voilà un peu remis, mon brave homme, il s'agit à présent de rentrer mon bois, si vous voulez bien.

— Ah ! le bois, répondit l'homme, c'est pas ma partie, moi je travaille sur le fer, et pi quand j'ai le ventre plein je peux pas travailler, ça m'empêche la digestion. Il faut, du reste, que j'aille boire un verre pour faire descendre votre repas. A revoi, madame, on se recommande pour une autre fois.

— ??..., fit ma tante.

Que ma petite histoire ne vous décourage cependant point de faire le bien quand vous en aurez l'occasion ; rappelez-vous qu'un bienfait n'est jamais perdu.

MÉRINE.

Macabre réclame. — Un marchand de cercueils profite de la mise en vente de la *Salvator*, pour afficher une pancarte portant ces mots :

La meilleure bière est la bière de sapin.

« SERVICE SOIGNÉ »

Sous ce titre « Service soigné », on a représenté, au Casino de La Sarraz, une pièce en un acte de notre collaborateur et ami M. Henri Schüler. L'originalité de la donnée et l'humour dont l'auteur a su l'assaisonner lui ont valu un très vif succès.

Voici, en deux mots, la donnée :

Deux amis, Paul Chambal et Gaston Derbois, vont au bal chez les Larrivée, costumés en mousquetaires. Or, tandis que l'un d'eux ne pense qu'à conter fleurette à Gisèle, la fille de la maison, l'autre, en homme positif, s'efforce d'attraper au buffet les morceaux de choix.

Le maître d'hôtel, auquel M. Larrivée a recommandé d'ouvrir l'œil, ne dissimule pas à ce dernier les abus auxquels se livre « le mousquetaire ». Il croit, en effet, que Chambal et Derbois ne font qu'un. Aussi Paul Chambal est-il fort mal accueilli lorsqu'il risque sa demande auprès de M. Larrivée. Heureusement, se ren-